Concertation Agrivoltaïsme

Réunion publique du 12/10/2026

Billets jaunes : interrogations techniques

1 – Quid du tarif de rachat de l'énergie très largement subventionné qui fausse l'intérêt économique sur les projets. Qu'en sera-t 'il lorsque le prix sera à sa valeur réelle économique.

2 – Notre région va donc devenir des parcs grillagés ? Je viens de la Sologne, on ne peut en profiter, tout est grillagé.

3 – Les promoteurs ont droit de correction. Complétude de leurs dossiers pendant l'instruction puis après enquête publique. Les donneurs d'avis d'opposition NON. Pourquoi cette injustice ? Actions qui regroupent et non clivantes !!! Faire des mesures régulièrement sur le long terme (Biodiversité, température sous les PV, sur les PV, ...). Les nouveaux acquéreurs de biens immobiliers ne sont pas informés devant notaire de l'existence de projets agri PV à leur porte. Pourquoi cette omerta ? Car beaucoup ne seraient pas allé jusqu'à la signature !

4 – Pourquoi l'état ne limite pas équitablement le développement des projets agrivoltaïques ? Sur les différents territoires nationaux ?

5 – Quelle température sous les panneaux ? Les animaux sont-ils vraiment protégés ?

6 – Quels sont les problèmes liés aux postes sources pour les riverains ? Bruit ? Ondes ? Le PLUi est-il respecté lors d'un projet agrivoltaïque ? L'avis des riverains est-il respecté ? La Vallée de la Gartempe est-elle respectée ? Quelle est la valeur du résultat des enquêtes publiques ?

7 – Quid de l'état sanitaire de la population par le rayonnement et les champs magnétiques émis ? Quel souhait futur de l'habitat sur la Vienne ? Pourquoi avez-vous détruit l'hydroélectrique ?

8 – Il faut penser à limiter les surfaces.

9 – Si les objectifs d'agrivoltaïsme ne sont pas réalisés dans ces parcs, quels sont les risques encourus par le porteur de projet ?

10 – Les projets agrivoltaïques sont-ils soumis à étude d'impact ou enquête publique ? Un aménageur nous a dit n'être soumis à aucune réglementation.

11 – L'inscription des ENR sur les réseaux électriques mériterait une intervention du gestionnaire de réseaux RTE et de donner aussi un éclairage sur le rôle de la CRE ! L'objectif de tenir au pourcentage d'ENR comme le demande l'Europe ne répond pas à un objectif de baisse des émissions de CO_2 et notamment de sortir des énergies fossiles en électrifiant les usages, transports, habitat, industries, agriculture ! Comparons les émissions de CO_2 de la France avec celles de l'Allemagne pourtant largement dotée d'ENR…

12 – Moratoire Urgence.

13 – La CCVG prévoit-elle une cartographie des projets PV pour permettre aux développeurs de mutualiser les coûts de raccordement ? (Création de poste source privé par exemple).

14 – Comparaison entre le volume des postes sources et celui des centrales nucléaires

15 – Avez-vous analysé l'impacte de ces nouveaux projets énergétiques sur la tenue de la fréquence et la tension du réseau et plus généralement sur la SÛRETÉ du réseau ?

16 – Qu'en est-il de l'aspect acoustique des centrales ? Aujourd'hui la distance est-elle toujours de 100m des habitations ?

17 – Le déploiement intensif de photovoltaïque entraine un déséquilibre du réseau Production/Consommation. Deux alternatives : produire moins ou consommer plus, afin d'éviter de graves problèmes (cf. shutdown en Espagne) plutôt que d'arrêter les éoliennes, déconnecter le voltaïque et moduler le nucléaire, il faudrait stocker en masse. Vous avez parlé de stockage batteries avez-vous établi un ratio stockage/production photovoltaïque ?

18 – Pour les riverains au sujet de la décote immobilière : qu'est-ce qu'il y a de prévu ? Ma maison devient invendable.

19 – Comment peut-on démarrer des études de projet sans même l'avis du paysage et du voisinage ?

20 – Question pour la DDT. L'importance du nombre de dossier projet agrivoltaïsme est sûrement un cri d'alarme sur la fin de rentabilité des fermes en Vienne. Il est temps de nous sauver !!! Bientôt plus de problème car plus d'agriculteurs, donc plus de réunions. Avançons !!!

21 – Dommage que cette réunion de concertation soit si tardive : c'est avant la ruée des promoteurs qu'il fallait la faire. Nous sommes mis devant le fait accompli au moment des enquêtes publiques. Manque de démocratie et les antagonismes entre voisins peuvent devenir très problématiques. Je n'ai pas compris le rôle de la DDT qui me semble très bridée dans son rôle. Vrai question : concilier paysage et champs noirs.

22 – La dévalorisation des biens des habitants n'est pas prise en compte par les porteurs de projets ??? Le droit à la qualité de vie choisie, le droit à l'environnement choisi, droit fondamental, droit onusien signé par la France, précisé et confirmé par le conseil d'état, droits ignorés par les porteurs de projets, par l'administration préfectorale.

23 – Qui paye les postes sources ? Quelle est l'estimation du coût augmenté de l'électricité dans les prochaines années ? Les agriculteurs deviennent-ils des énergéticiens ? Avons-nous une idée du gain à l'hectare pour l'agriculteur et le porteur de projet ?

24 – Qui décide de la création des postes-source ? Sur quels critères ? Avec quels budgets ?

25 – Recyclage des panneaux les 5% non recyclés : c'est quoi des PFAS ? Sobriété.

26 – Quelle place pensez-vous que les agriculteurs ont envie de prendre dans le territoire ?

27 – Les projets compte tenu du niveau de rentabilité risquent de déstabiliser les marchés des terres agricoles, comment y remédier ? Les terres agricoles risquent d'être accaparées par des investisseurs et détournées de leur vocation de produire des denrées pour l'alimentation.

28 – Quelle doit être la distance minimum entre l'habitat et les panneaux agri photovoltaïques ? Quelles sont les pertes d'électricité entre la production et la consommation dans le transport ? Ne doit-on pas produire près des lieux de consommation ?

29 – Il faut privilégier des projets locaux et des investisseurs français pour que tout puisse être intéressant nationalement.

30 – Qui s'occupe du recyclage des panneaux PV ? L'agriculteur ? Est-il au courant ? Le promoteur ?

31 – Pourquoi ne pas s'engager dans la durée avec des contrats pour soutenir les productions agricoles et leurs filières. Comme on s'engage à payer à des promoteurs, investisseurs, porteurs de projets des tarifs de rachat garantis. Si l'on veut réellement soutenir les agriculteurs, contractualisons pour 20 ou 30 ans l'achat de viande d'agneau à 10€/kg de carcasse, de bœuf à 8€/kg de carcasse, du litre de lait à 0.50€ etc… Là nous soutiendrons beaucoup plus de paysans et de filière économique qui les entravent. Derrière ceci maintien des fermes, transmission des fermes donc installation et maintien d'une population dans nos communes.

32 – Quel impact sur le climat à l'implantation de panneaux sur les champs ? Ne contribuent-ils pas à réduire la fraîcheur en impactant la part/la place des végétaux ?

33 – Au vu de l'été qu'on vient de passer surtout dans notre comme Lathus-St-Rémy. Question très importante : comment le risque incendie accru est-il pris en compte ? Etant habitante exploitante et élue de cette commune et avoir vécue les risques. Sabine Bousseau.

34 – Jouhet : 17 ha en projet, 400 ha le « contact »/sic le commercial à la réunion de la salle des fêtes. Le raccordement de Peufavard appellera-t 'il d'autres branchements ? Le commercial a dit que le dimensionnement du réseau sera fait aux besoins des projets avec une marge limitée ajoutée. Inquiétude du passage des réseaux dans Millé (ou Rillé ?).

35 – Nous avons bien compris que l'Etat réalise son instruction des permis de construire au regard du Code de l'Urbanisme. Les municipalités expriment leurs avis lors de l'enquête publique. Pourquoi leur demander leurs avis s'il ne peut pas être pris en compte par l'Etat ? Le seul Code de l'Urbanisme ne suffisant pas à couvrir les enjeux de ces projets !